

La Direction d'Humani en contradiction avec ses missions : Le droit d'accéder aux soins et de soigner doit l'emporter sur le droit de grève.

En qualité d'élue, d'administratrice bénévole et de défenseure de l'intérêt public, il est crucial d'alerter sur la gravité de la situation générée par les décisions du directeur général d'Humani.

La grève annoncée les 24, 25 et 26 novembre se traduit par l'annulation de plus de 4 000 consultations, la fermeture des services spécialisés et la mise en place de « journées dimanche » qui privent les patients de leur accès aux soins habituels. Cette organisation a été imposée en concertation limitée avec les syndicats, sans réel dialogue avec le conseil médical ni prise en compte des besoins fondamentaux de la population et des équipes médicales. Les conséquences sont dramatiques : patients laissés sans solution, report de soins urgents ou spécialisés (dont imagerie médicale, chirurgie non urgente, chimiothérapie), saturation annoncée des services d'urgence, et aggravation des risques pour la santé publique.

Les équipes médicales et administratives ont tiré la sonnette d'alarme à plusieurs reprises, s'indignant du manque de transparence, du blocage des accès hospitaliers lors de précédentes grèves, et du mauvais signal donné alors même que l'hôpital traverse une période financièrement difficile. Marie-Hélène Knoops a d'ailleurs rappelé la possibilité de faire intervenir les autorités communales ou le Gouverneur pour garantir la sécurité et la continuité des soins en cas d'entrave.

Impacts pour les patients :

- Plus de 4 000 consultations médicales annulées, privant les patients d'accès à leurs soins planifiés et suivis spécialisés.
- De nombreux services sont bloqués ou ralentis lors des « journées dimanche », y compris la chirurgie non urgente, l'oncologie, l'imagerie médicale ou la dentisterie, augmentant les risques de complication pour les traitements et suivis essentiels.
- La rupture dans le parcours de soins entraîne anxiété et incertitude pour les patients et familles ; l'absence de communication préalable et l'obligation de laisser-passer créent une atmosphère de tension et d'inquiétude.
- Le report ou l'annulation des soins augmente la charge sur les urgences hospitalières, avec des risques de saturation, et compromet la continuité des soins, en particulier pour les patients fragiles ou souffrant de pathologies chroniques.

- La sécurité et la santé de la population sont mises en péril, alors que les fondamentaux de l'intercommunale et sa période actuelle de fragilité financière auraient dû conduire la direction à privilégier l'accueil et l'accompagnement, plutôt qu'à multiplier les blocages et entraves aux soins.

Après la menace qu'il fait peser sur les communes, le directeur général touche désormais aux essentiels de l'intercommunale : la santé, les soignants, les patients. Il est inadmissible que l'organisation hospitalière soit sacrifiée sur l'autel de la gestion administrative ou du calendrier syndical. La mission de service public doit primer.

Avec ma collègue Bourgmestre de Montigny-le-Tilleul Marie-Hélène Knoops, nous demandons au Directeur général d'Humani la révision immédiate de ses directives internes et un rapport au Conseil d'administration et aux Bourgmestres des communes associées et j'en appelle au soutien du Gouverneur de Province pour garantir l'accessibilité immédiate et totale de nos hôpitaux et à prohiber toute mesure susceptible d'entraver la sécurité et la continuité des soins aux citoyens sur le territoire hainuyer. Je questionnerai au parlement, le Ministre Coppieters sur cette gestion de la direction d'Humani qui a déjà fait couler beaucoup d'encre ...

« La priorité doit aller à l'intérêt des patients, à la sécurité des soignants et au respect des valeurs qui font d'Humani une institution publique au service de la population. Le droit de grève ne doit pas l'emporter sur le droit au travail et certainement pas sur le droit des patients !

Monsieur Dorigatti, en tant que directeur général, a la responsabilité de garantir la cohérence et la pérennité de l'institution. Plus que jamais, il est attendu qu'il recentre son action sur les fondamentaux d'Humani : le respect de la mission de santé publique, l'intérêt des soignants, des patients et des partenaires, ainsi que la bonne gestion des ressources de l'intercommunale. Il est impératif de cesser toute mesure ou décision susceptible de générer de l'incertitude ou d'entraver la continuité, la qualité et la sécurité des soins. L'organisation hospitalière doit rester guidée par l'éthique professionnelle, la concertation et la stabilité, conditions indispensables pour protéger la santé des usagers et assurer le bon fonctionnement d'Humani dans l'intérêt général.

Caroline Taquin

Députée-Bourgmestre de Courcelles

Administratrice bénévole chez Humani

Présidente de l'arrondissement MR Charleroi-Thuin

